



Bienvenue en Ardèche !

Toute l'équipe du SNUipp-FSU Ardèche te félicite pour l'obtention de ton concours et te souhaite la bienvenue dans notre département.

L'Ardèche, un département rural

13,5 % de classes uniques

58% d'écoles de 2 à 4 classes

28,5 % d'écoles à plus de 5 classes

Avec une telle répartition des structures, il va de soi que les **classes multi niveaux** sont très répandues en Ardèche. C'est une des richesses de notre département!

L'administration départementale

Direction des Services Départementaux
de l'Education Nationale

-place André Malraux- BP 627-
07006 Privas cedex

04.75.66.93.00

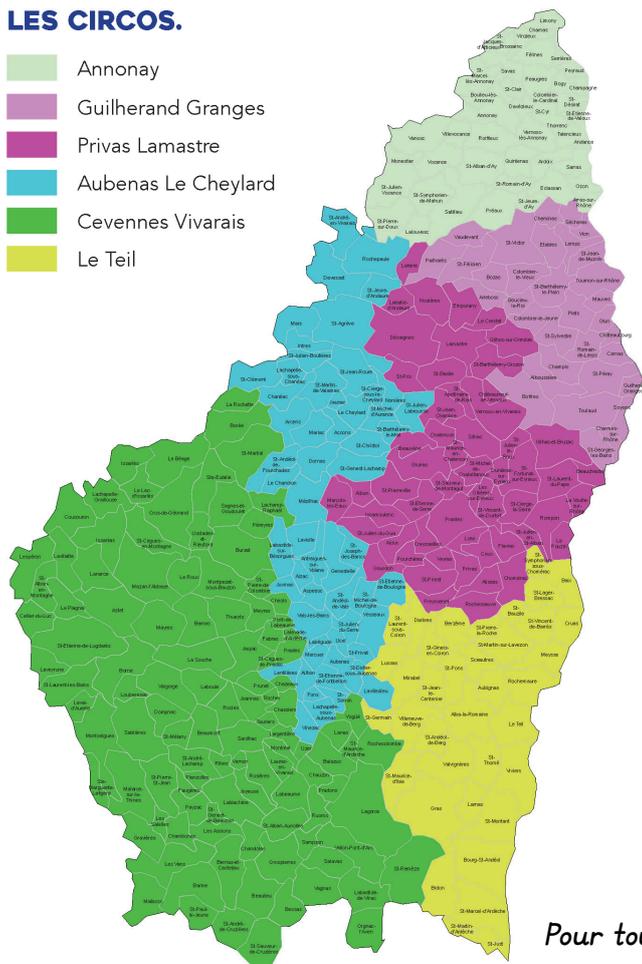
www.ac-grenoble.fr/ia07

IA-DASEN: M. GROS Patrice

IEN-Adjoint: M. MARZOUK Mohamed

LES CIRCS.

- Annonay
- Guilherand Granges
- Privas Lamastre
- Aubenas Le Cheylard
- Cévennes Vivarais
- Le Teil



Circo	Téléphone
Annonay	04.75.33.71.21
Aubenas Le Cheylard	04.75.35.01.11
Cévennes Vivarais	04.75.35.68.33
Guilherand Granges	04.75.44.69.09
Le Teil	04.75.82.02.54
Privas Lamastre	04.75.66.93.08

Pour toute question n'hésite pas à contacter
les délégués du personnel SNUipp-FSU

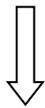
04.75.64.32.02

mail: snu07@snuipp.fr



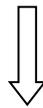
L'accompagnement des PES

INSPE



- 1 tuteur INSPE
- 1 visite en classe
- Des modules d'accompagnement des stages

département



- 1 tuteur maître formateur
- 4 visites en classe
- Une équipe de Conseillers pédagogiques mobilisables



Le SNUipp Ardèche obtient depuis plusieurs années la possibilité pour les PES d'avoir une journée complète dérogée sur le temps de travail pour permettre une cohésion avec le titulaire de la classe. Cette année elles auront lieu les mardi 7 et jeudi 9 septembre 2021.

Parce qu'enseigner est un métier qui s' apprend !

Droits et devoirs des PES : coté département

- *Temps de travail*

Le stage en responsabilité à mi-temps entraîne pour toi la moitié des Obligations Réglementaires de Service soit :

- ⇒ moitié des conseils des maitres, (12h dans l'année)
- ⇒ moitié des conseils d'école, (3h)
- ⇒ moitié des APC (le SNUipp mène campagne pour l'arrêt des APC pour une réappropriation de ce temps de travail...) (12h)
- ⇒ Dispense totale des animations pédagogiques.



Le SNUipp défend l'idée que les stages doivent être conçus dans une logique de formation et non d'emploi. Ils doivent inclure des temps de préparation et d'analyse de pratiques et permettre de découvrir tous les cycles Tout en permettant de respecter une progressivité de l'observation à la responsabilité

Parce qu'apprendre à enseigner demande du temps !

- *Indemnités*

Il existe deux modes de défraiement pour les PES.

- ⇒ **l'indemnité forfaitaire:** 1000 euros pour couvrir les déplacements et les frais de stage. Payés en versements mensuels de 100 euros d'octobre à juillet
- ⇒ **L'indemnité kilométrique+ stage:** elle est calculée d'une part sur le nombre de kilomètres réellement effectués et d'autre part sur le nombre de jours de présence à l'INSPE

Le SNUipp Ardèche se bat pour faire respecter le droit des stagiaires à choisir le mode de calcul le plus avantageux. Prends rapidement contact avec nous pour effectuer une simulation et pouvoir choisir en connaissance de cause !

Parce que les enseignant·es ont des droits !

Quelques conseils

- Tu as déjà probablement reçu ton NUMEN: il s'agit d'un numéro d'identification Education Nationale. Ce sera ton mot de passe pour accéder à toutes les applications sur le PIA (Portail Interactif Agent) .

-Tu auras une adresse professionnelle : ton prénom+ ton nom @ ac-grenoble.fr : Consulte régulièrement ta boîte pro. Pour te connecter à webmail il faut entrer ton identifiant: première lettre de ton prénom+nom de famille. Mot de passe: par défaut c'est ton NUMEN

- Sur l'application i-prof, accessible par le PIA, tu pourras consulter les éléments de ton dossier administratif, suivre l'évolution de ta carrière...

- Pour tout changement administratif, déclaration d'enfant à charge, à naître... tu devras entrer en contact avec le Pôle premier degré (numéro ci-dessous)

-N'hésite pas à communiquer ton adresse mail et tes coordonnées aux délégués du personnel SNUipp: pour suivre l'actualité, connaître le calendrier des démarches administratives (demande de temps partiel, changement de département, mouvement...)

En cas de difficultés, de questions : pas d'hésitation !

Contacte les délégués du personnel SNUipp-FSU

• *Mutualisation et temps libre*

Pense à communiquer ton adresse aux collègues stagiaires : pour faciliter le travail, mutualiser, échanger...

En cas de journées dégagées à l'INSPE n'hésite pas à demander la possibilité d'observer une classe du même niveau que la tienne dans un premier temps, puis d'autres niveaux , voire de l'ASH (enseignement spécialisé type ULIS, SEGPA, IME...) en fin d'année.

• *Quelques numéros utiles*

SNUipp-FSU

Maison des syndicats 25 av de la gare 07000 PRIVAS 04.75.64.32.02

Pôle premier degré - services départementaux-

DSDEN Place André Malraux BP 627 07006 PRIVAS Cedex 04.75.66.93.19

FOL (Fédération des Œuvres laïques)

Boulevard de La Chaumette 07000 PRIVAS 04.75.20.27.00

OCCE (office central de la coopération à l'école)

Route des mines 07000 PRIVAS 04.75.64.05.83

ICEM (institut coopératif de l'école moderne)

Contact: em.freinet.07@gmail.com 06. 81.23.03.15



Qu'est-ce que le SNUipp-FSU?

C'est un syndicat animé par des enseignant·es de l'ensemble du département. Nous militons pour:

LA DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNELS.

Notre travail doit être mieux reconnu et nos droits affirmés et développés !

LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Faire réussir tous nos élèves nécessite un budget ambitieux pour abaisser le nombre d'élèves par classe. C'est la priorité n°1 de la profession !

LA RÉFLEXION COLLECTIVE POUR MIEUX PENSER LE MÉTIER

Penser notre métier nécessite travail en équipe, échanges, rencontres et formation de qualité. Parce qu'on est plus intelligents à plusieurs !

LA TRANSPARENCE DE L'INFORMATION ET L'ÉQUITÉ

En permanence, le SNUipp-FSU rend compte de ses interventions, des décisions prises par l'administration. Il donne à tous les moyens de comprendre, de se positionner et d'agir !

Qui sont les permanents au SNUipp?



Sonia

Directrice à Annonay



Jimmy

Adjoint à St Sernin



Pierre

Remplaçant à Satilleu



Houria

TRS Aubenas

Nous joindre

SNUIPP-FSU ARDÈCHE

Maison des syndicats- 25 av de la gare 07000 PRIVAS



04.75.64.32.02

Tous les jours de 9.00 à 17.00 et mercredi de 10.00 à 12.00



snu07@snuipp.fr

Contact avec les Professeurs stagiaires: Pierre et Houria



07.snuipp.fr

Pour rester informé.e:

Inscris toi à la lettre d'info Néo du SNUipp 07!